

Règlement Sanitaire International & Arboviroses

*Renforcer la sécurité sanitaire internationale
Conseiller les autorités sanitaires nationales
Conseiller les praticiens en santé des voyages
Protéger les voyageurs*



**World Health
Organization**

*Dr. G. Pomerol
Mars 2012*

Un monde en mutation

- **Croissance démographique**
- **Vieillessement**
- **Mouvements de population**
- **Urbanisation**
- **Industrie alimentaire**
- **Biotechnologies**
- **Commerce mondialisé**
- **Pénétration géographique**
- **Pollution industrielle**
- **Changement climatique**
- ...



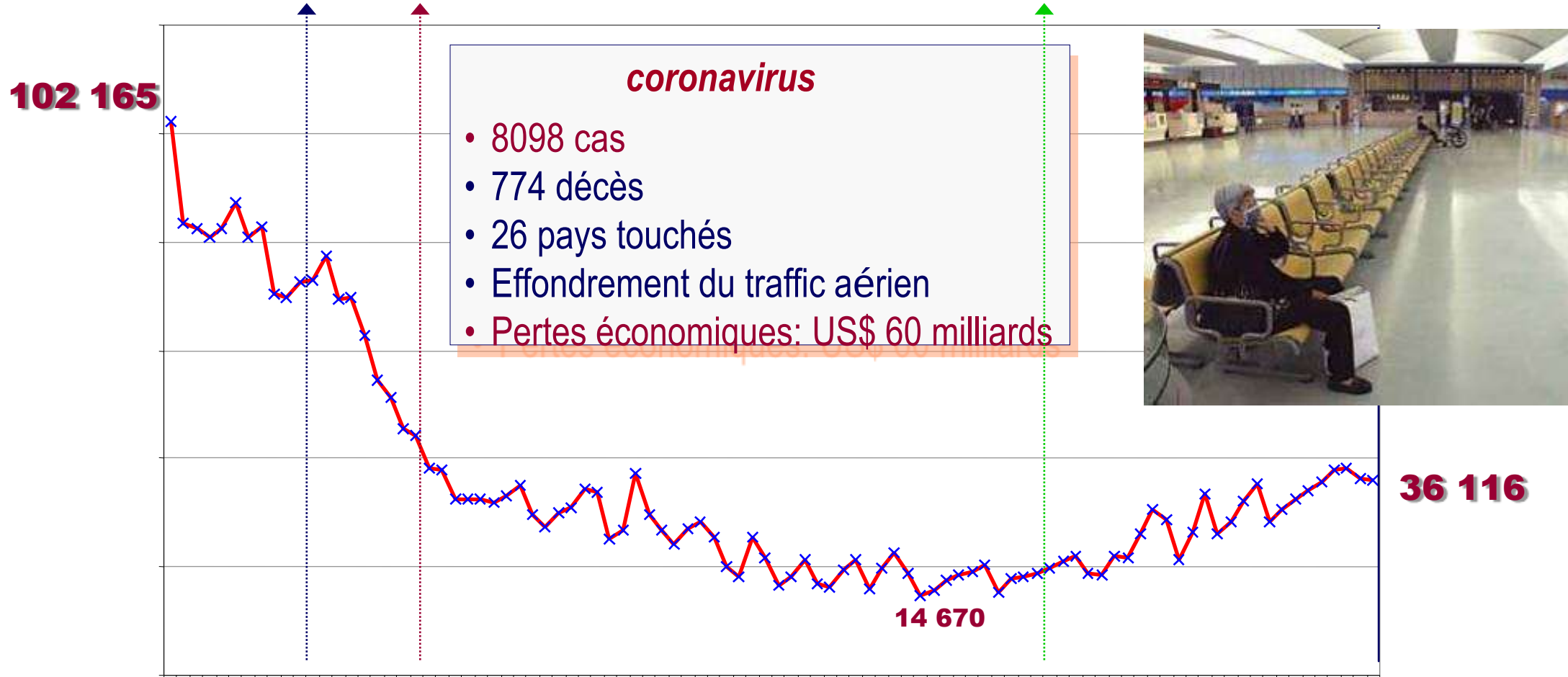
Un monde en mutation

Pas toujours dans le bon sens ...

- Effondrement des structures de santé publique
- Des programmes de lutte vectorielle inefficaces (e.g. Chikungunya)
- Le développement de résistance aux antimicrobiens (e.g. XDR-TB)
- L'inquiétude de l'introduction délibérée ou accidentelle d'agents biologiques, chimiques, ou nucléaires ...



2003: SRAS, ... une prise de conscience



Le Règlement sanitaire international (2005)

Endiguement à la source

Toutes les menaces de santé publique

Réponses adaptées

Le RSI (2005) est entré en vigueur le

15 juin 2007

LE REGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL

Objet et portée (Article 2)

"prévenir la propagation internationale des maladies, à s'en protéger, à la maîtriser et à y réagir par une **action de santé publique proportionnée et limitée** aux risques qu'elle présente pour la santé publique, en **évitant de créer des entraves inutiles au trafic** et au commerce internationaux" (Article 2)

LE REGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL (2005)

TITRE I DEFINITIONS, OBJET ET PORTEE, PRINCIPES ET AUTORITES RESPONSABLES

TITRE II INFORMATION ET ACTION DE SANTE PUBLIQUE

TITRE III RECOMMANDATIONS

TITRE IV POINTS D'ENTREE

TITRE V MESURES DE SANTE PUBLIQUE

Chapitre I Dispositions générales

Chapitre II Dispositions spéciales applicables aux moyens de transport et aux exploitants de moyens de transport

Chapitre III Dispositions spéciales applicables aux voyageurs

Chapitre IV Dispositions spéciales applicables aux marchandises, conteneurs et zones de chargement des conteneurs

TITRE VI DOCUMENTS DE SANTE

TITRE VII DROITS

TITRE VIII DISPOSITIONS GENERALES

TITRE IX LISTE D'EXPERTS DU RSI, COMITE D'URGENCE ET COMITE D'EXAMEN

Chapitre I Liste d'experts du RSI

Chapitre II Le Comité d'urgence

Chapitre III Le Comité d'examen

TITRE X DISPOSITIONS FINALES

10 Titres,
66 Articles,
9 Annexes



LE REGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL (2005)

TITRE I DEFINITIONS, OBJET ET PORTEE, PRINCIPES ET AUTORITES RESPONSABLES

TITRE II INFORMATION ET ACTION DE SANTE PUBLIQUE

TITRE III RECOMMANDATIONS

TITRE IV POINTS D'ENTREE

TITRE V ➤ **Point focal national RSI** dans chaque Etat Partie

➤ **Points de contact RSI** de l'OMS

C

cables aux voyageurs

C

cables aux marchandises, conteneurs et zones de

TITRE VI D

TITRE VII D

TITRE VIII D

TITRE IX L

C

Ch.

Chapitre III

Le Comité d'examen

SI, D'URGENCE ET COMITE D'EXAMEN

TITRE X DISPOSITIONS FINALES



Site d'information sur les évènements

The image displays five overlapping screenshots of the WHO Event Information Site, each in a different language: English, Spanish, Arabic, Russian, and Chinese. The English version is the most prominent, showing the site's layout and content.

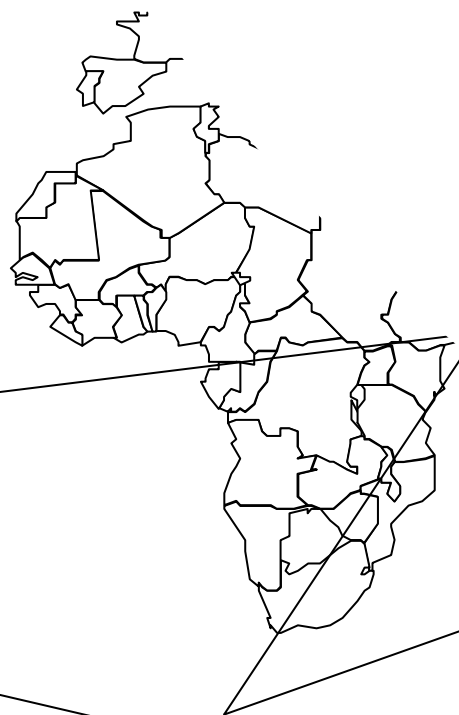
English Version Details:

- Header:** "Event Information Site for IHR National Focal Points". Navigation links: عربي, 中文, English, Français, Русский, Español. Search bar and "Welcome Tom Grein [Logout]" are present.
- Left Menu:**
 - Current Events
 - All Events
 - Content Publishing
 - Attach File to Multiple Events_Chn
 - User Management_Chn
 - Auditing_Chn
 - Menu Management_Chn
- Main Content:**
 - Current Events:** A table listing events with columns: Mise à jour, Pays, Risque, Syndrome, État pathologique, Information reçue pour la première fois le, and Statut RSI.
 - Announcements:** A section with links to "Updated list of IHR NFP contact details 19 October 2007" and "Links to situation updates on poliomyelitis" and "Links to situation updates on avian influenza".

Other Language Versions:

- Spanish:** "Sitio de Información sobre Eventos destinado a los Centros Nacionales de Enlace para el RSI".
- Arabic:** "موقع معلومات الأحداث مراكز الاتصال الوطنية المعنية بالوائح الصحية الدولية".
- Russian:** "информационный сайт о событиях для национальных координаторов по ММСП".
- Chinese:** "世界卫生组织 当前事件 所有事件".





LE RÈGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL (2005)

TITRE II – INFORMATION ET ACTION DE SANTE PUBLIQUE

Article 5 Surveillance

Article 6 Notification

Principales capacités requises pour la surveillance et l'action (Annexe 1A)

“capacité de surveillance, de déclaration, de notification, de vérification, d'action et de collaboration ...”

Evaluation puis plan d'action

5 ans + 2 ans si justifié + 2 ans maximum (sur permission exceptionnelle du Directeur général de l'OMS)

inhabituels

portée

tales et

organismes internationaux



Organisation
mondiale de la Santé

LE RÈGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL (2005)

TITRE II – INFORMATION ET ACTION DE SANTE PUBLIQUE

Article 5 Surveillance

Article 6 Notification

Article 7 Communication

Article 8 Consultation

Article 9 Autres rapports

Article 10 Vérification

Article 11 Communication

Article 12 Détermination
internationale

Article 13 Action de santé

Article 14 Coopération
organismes

Utilisation de l'instrument de décision (Annexe 2)

►► Notification à l'OMS dans les 24h suivant l'évaluation des informations

Tout évènement pouvant constituer **une urgence de santé publique de portée internationale**

Continuer de communiquer à l'OMS les informations exactes et suffisamment détaillées, y compris

- la définition des cas
- les résultats de laboratoire
- la source et le type de risque
- le nombre des cas et des décès
- les facteurs influant sur la propagation de la maladie
- les mesures sanitaires utilisées

Instrument de décision (Annexe 2)

4 maladies qui doivent toujours être notifiées
polio (virus polio de type sauvage),
variole, grippe humaine d'un nouveau
sous-type, SRAS.

Des maladies qui doivent toujours conduire à
l'utilisation de l'algorithme: **cholera, peste
pneumonique, fièvre jaune, FVH (Ebola,
Lassa, Marburg), WNF, méningite, autres**

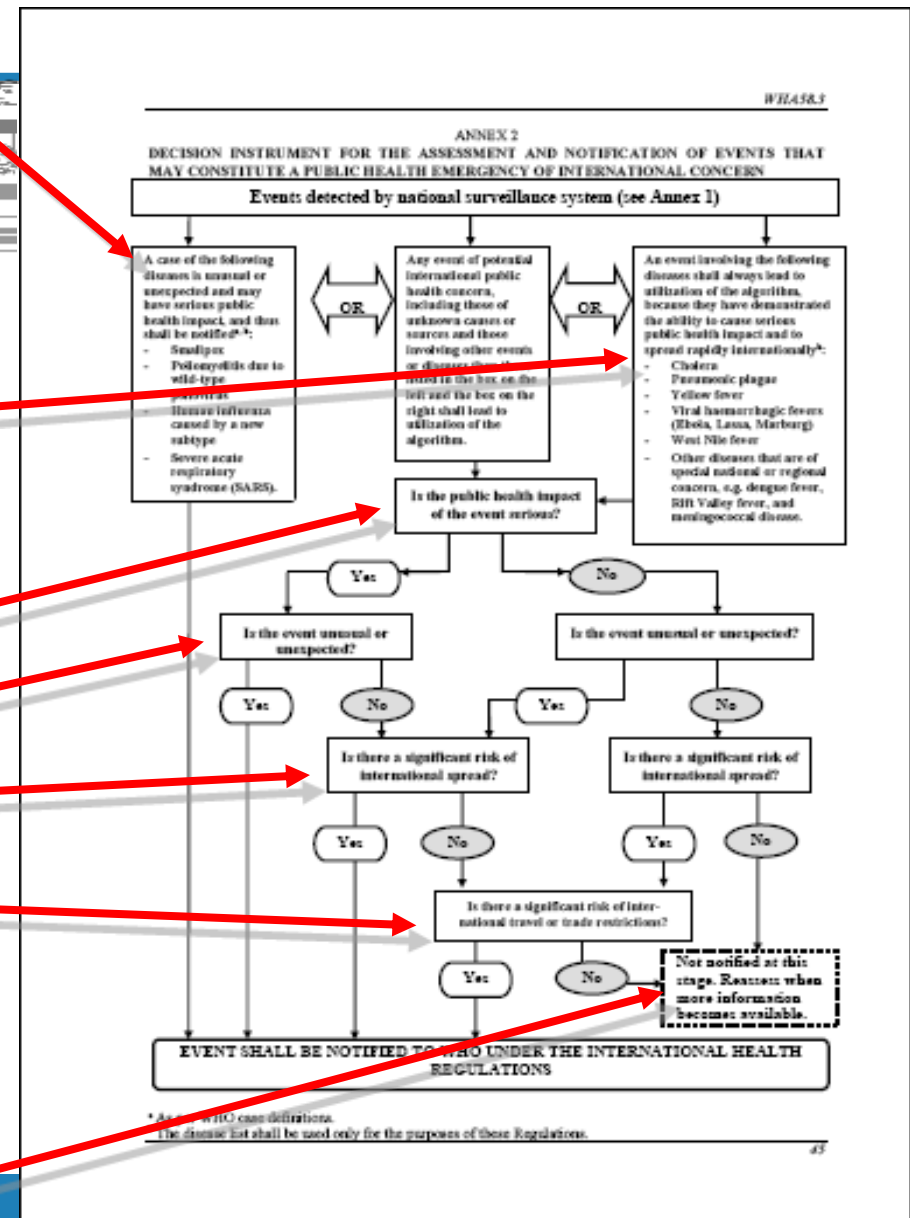
Q1: graves répercussions sur la santé
publique?

Q2: inhabituel ou inattendu?

Q3: risque de propagation internationale?

Q4: risque de restrictions aux voyages ou
au commerce?

Informations insuffisantes: réévaluer



International Certificate of Vaccination or Prophylaxis

International Health Regulations (2005)

Certificat international de vaccination ou de prophylaxie

Règlement sanitaire international (2005)

Issued to / Délivré à

**Passport number or travel document number
Numéro du passeport ou du document de voyage**

INFORMATION FOR PHYSICIANS

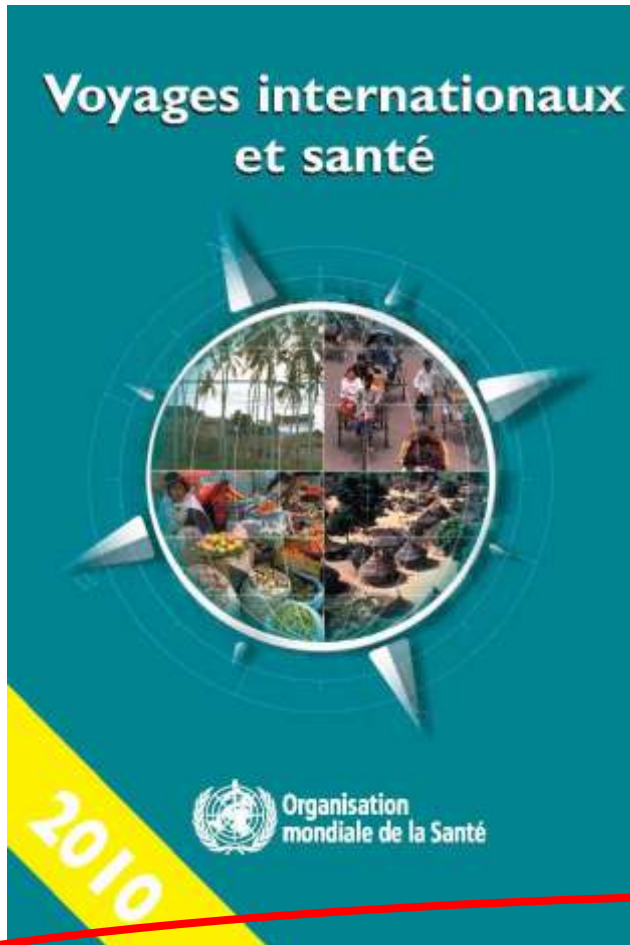
1. The dates for vaccination on each certificate are to be recorded in the following sequence: day, month, year – the month in letters. Example: January 1, 2001 is written 1 January 2001.
2. If vaccination is contraindicated on medical grounds, the physician should provide the traveller with a written opinion, which health authorities should take into account.
3. Vaccination certificate requirements of countries are published by WHO in *International travel and health*. Information on designated yellow fever vaccinating centres is available from local or national health offices.
4. The physician should always consider that his/her patient may have a travel-associated illness.

RENSEIGNEMENTS DESTINÉS AUX MÉDECINS

1. La date de la vaccination doit être portée sur les certificats dans l'ordre suivant: jour, mois, année – le mois étant indiqué en toutes lettres. Exemple: 1^{er} janvier 2001.
2. Si la vaccination est contre-indiquée pour raison médicale, le médecin doit fournir par écrit au voyageur un avis circonstancié, dont l'autorité sanitaire aux frontières doit tenir compte.
3. Les exigences des pays en matière de vaccination sont publiées par l'OMS dans la brochure *Voyages internationaux et santé*. Les renseignements sur les centres habilités à pratiquer la vaccination contre la fièvre jaune sont disponibles auprès des autorités sanitaires locales ou nationales.
4. Le médecin doit toujours tenir compte du fait que son patient peut être atteint d'une maladie liée à un voyage.

Voyages Internationaux et Santé

Contenu



Vaccination contre la fièvre jaune ; prescriptions et recommandations - situation du paludisme
Pays où il y a un risque de transmission de la fièvre jaune- pays exigeant le vaccin anti-marié

Pays où il y a un risque de transmission de la fièvre jaune et pays exigeant la vaccination antiamarile

Pays	Pays où il y a un risque de transmission de la fièvre jaune	Pays exigeant la vaccination antiamarile des voyageurs en provenance de pays où il y a un risque de transmission de la fièvre jaune	Pays exigeant la vaccination antiamarile des voyageurs en provenance de tous les pays
Inde		Oui	
Angola	Oui		Oui
Brezil	Oui		
Ethiopie	Oui	Oui	

Liste Pays Fièvre Jaune

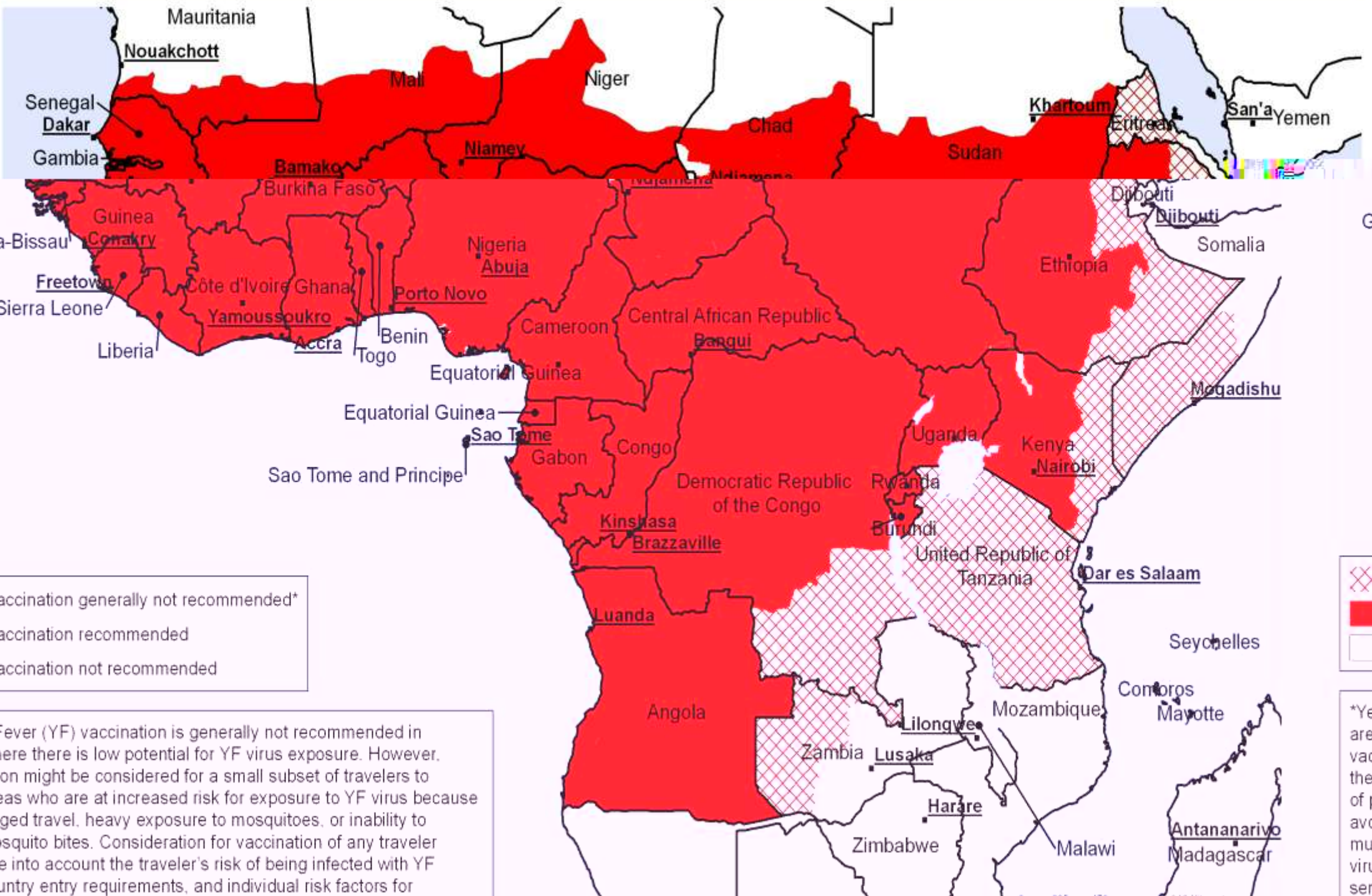
: Condition exigée : un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé des voyageurs âgés de plus d'un an en provenance de pays où il y a un risque de transmission de la fièvre jaune.

Vaccination antiamarile recommandée : oui, à tous les voyageurs âgés de plus de 9 mois.

Yellow Fever Vaccination Recommendations in the Americas, 2010



Yellow Fever Vaccination Recommendations in Africa, 2010



Yellow Fever Vaccination Recommendations in Africa, 2010

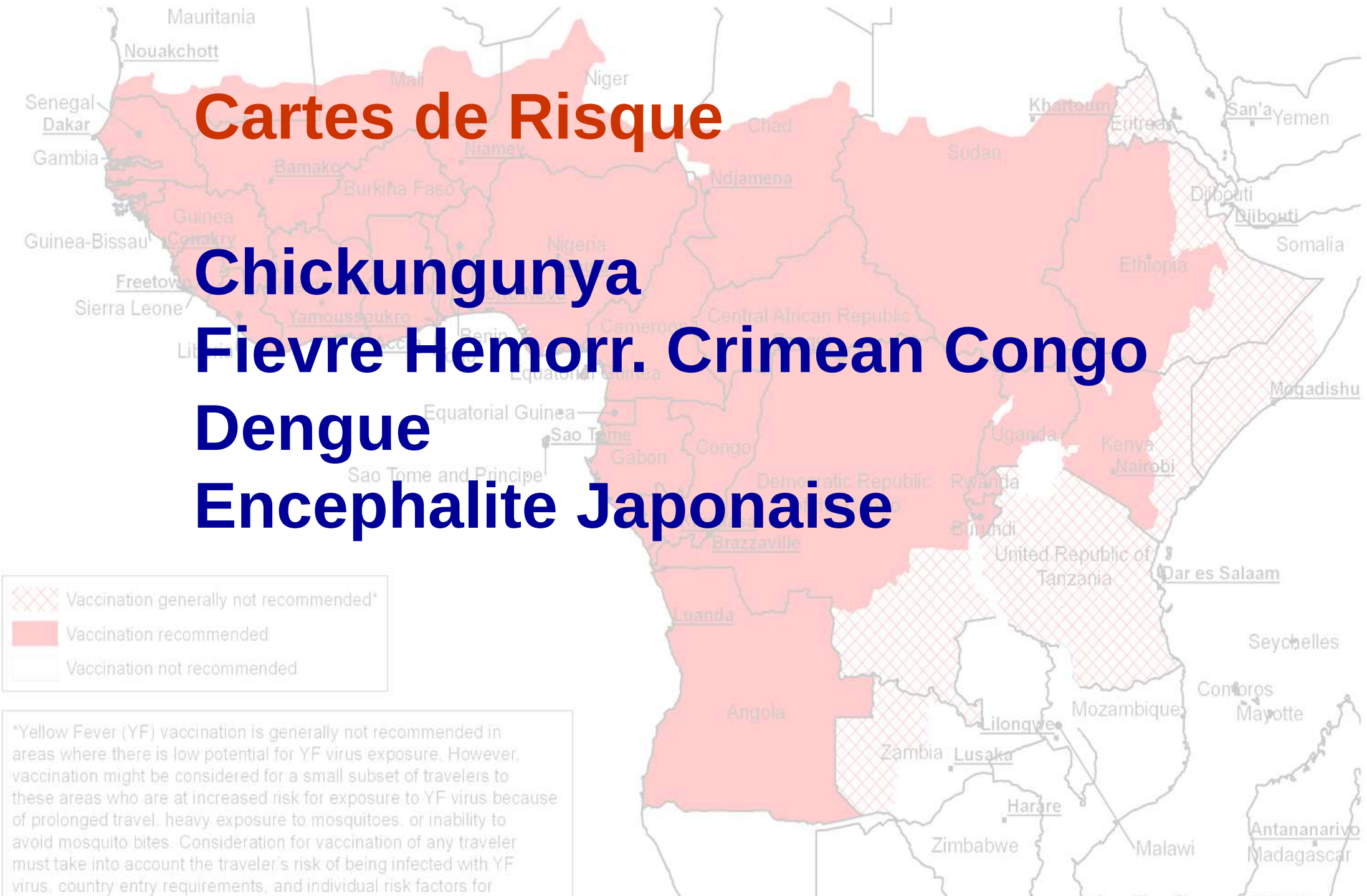
Cartes de Risque

Chickungunya

Fiebre Hemorr. Crimean Congo

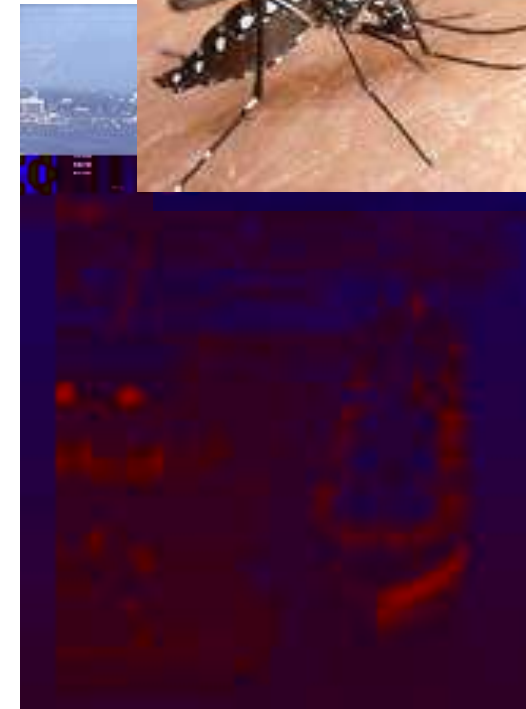
Dengue

Encephalite Japonaise

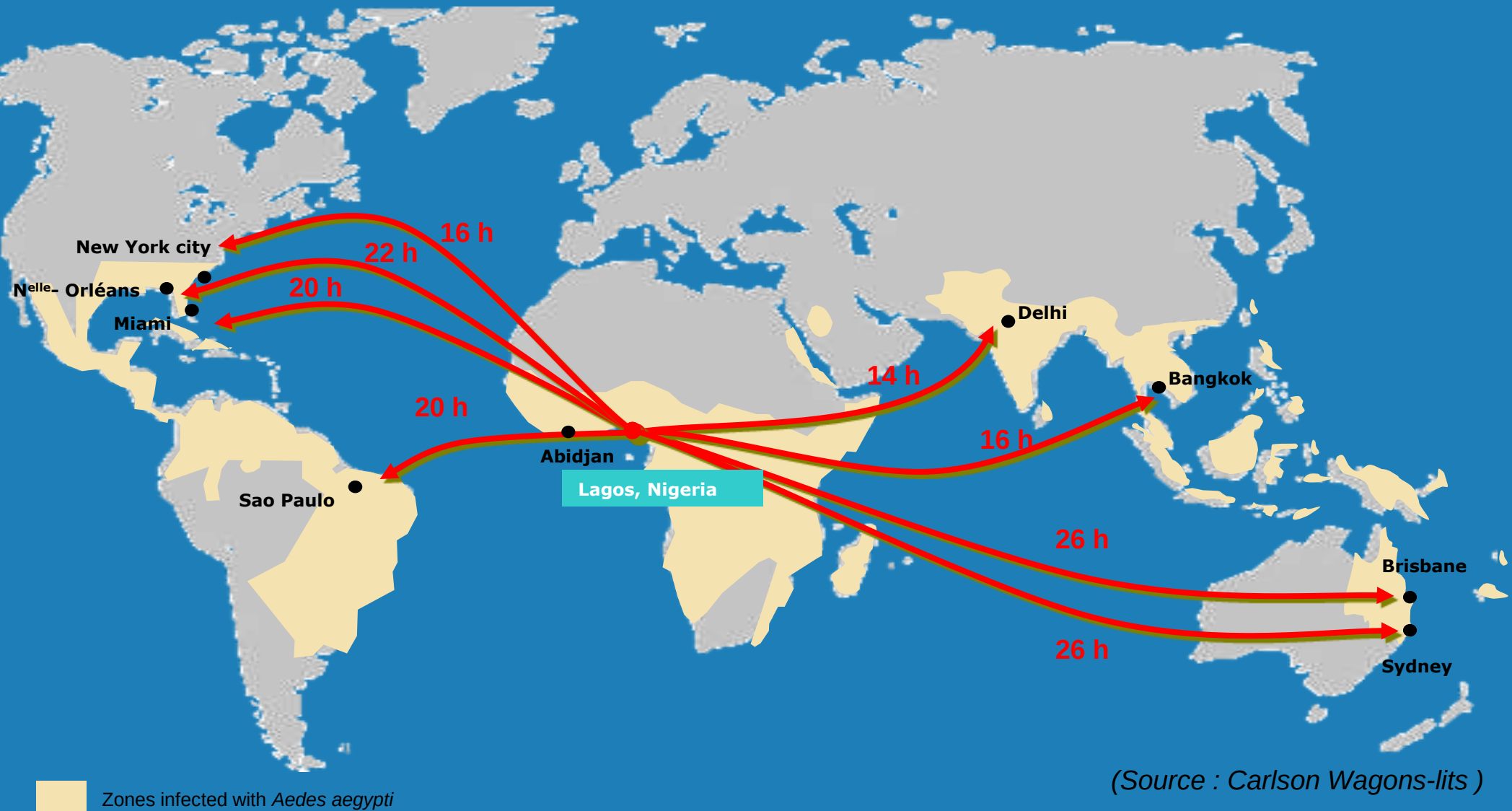


Principales capacités requises des aéroports, ports et postes-frontières désignés (Annexe 1B)

- A tout moment
 - Accès à un service médical
 - transport des voyageurs malades
 - Inspection des moyens de transport
 - **Lutte contre les vecteurs / réservoirs**
- Pour faire face aux événements
 - Un plan d'intervention pour les urgences
 - Capacité d'isolement (personnes, animaux)
 - Espace pour les entretiens / quarantaine
 - **Mise en œuvre de mesures spécifiques**



Risque de Diffusion Mondiale des Infections par Voie Aérienne



Les données moyennes de voyage, incluant le temps de transit, ont été fournies par Carlson Wagons-lits®.

Trajets Aériens et Désinsectisation

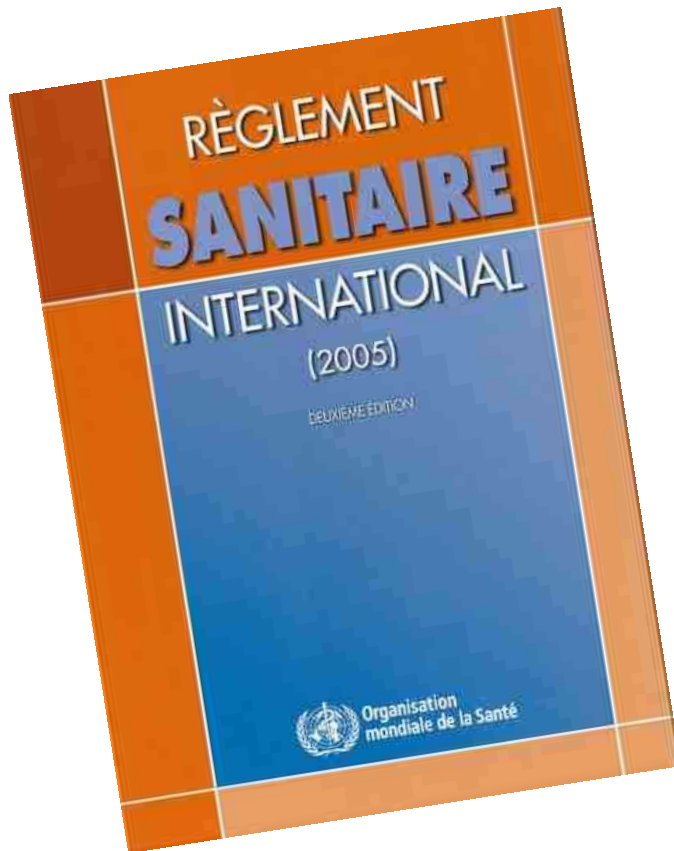


Aérosol DTT
Années 1960

Aérosol Pyrethroid
Années 2009



Objectif : Sécurité Sanitaire Mondiale



Les Etats Parties doivent mettre sur pied des programmes pour lutter contre les vecteurs dans un périmètre d'au moins 400 mètres à partir des zones des installations au point d'entrée



Thank you

www.who.int/ihr
www.who.int/ith

